

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination temporaire de Monsieur Alexandre
MOLLET en qualité de Directeur général mandataire (rang
16) de la Direction générale du Budget et des Finances au
sein du Ministère de la Communauté française**

Extrait

A.Gt. 12-06-2025

M.B. 19-06-2025

Par arrêté daté du 12 juin 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Monsieur Alexandre MOLLET est nommé à titre temporaire en qualité de Directeur général mandataire (rang 16) de la Direction générale du Budget et des Finances, au sein du Ministère de la Communauté française, jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 31 décembre 2029 inclus.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 21 juin 2025.

Il est notifié aux candidats et une copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.